

UNIVERSITE DE DSCHANG
COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES (CIPM)
AVIS DE DEMANDE DE COTATION
N°04/DC/CIPM/UDs/2016 du 08 septembre 2016
pour la Fourniture des ouvrages académiques à l'Université de Dschang

FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG
BUDGET DE FONCTIONNEMENT
EXERCICE 2016
IMPUTATION : 461 330086 610040
DOTATION : 12 000 000 FCFA

1 -OBJET

Le Recteur de l'Université de Dschang (Maitre d'Ouvrage) lance pour le compte de cette Institution, une consultation en Demande de Cotation pour la « Fourniture des ouvrages académiques à l'Université de Dschang ».

2 - PARTICIPATION

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte, à égalité de conditions, aux personnes physiques ou morales ayant des capacités pour fournir les ouvrages à acquérir.

3- FINANCEMENT

La fourniture des ouvrages académiques, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par le Budget Autonome de l'Université de Dschang (Budget de Fonctionnement), au titre de l'Exercice 2016.

4 - CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté gratuitement être obtenue aux heures ouvrables, à la DIPD de l'Université de Dschang (Porte 110), Tél / Fax : 33 45 13 81 ; B.P. : 96 DSCHANG, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de l'UDs sur présentation d'un bordereau de versement de la somme non remboursable de **vingt mille (20 000) Francs CFA**, payable dans une Agence BICEC au **Compte Spécial CAS-ARMP N°335 988 38001-76** », représentant les frais d'achat du dossier

5 - DEPOT DES OFFRES

Les offres rédigées en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, devront être déposées à la DIPD de l'Université de Dschang (porte 110) au plus tard le 13 octobre 2016 à **13 heures précises**.

Les plis fermés contenant les Offres, ne devront porter que la mention :

« DEMANDE DE COTATION N°04/DC/CIPM/UDs/2016 du 08 septembre 2016 pour la
« Fourniture des ouvrages académiques à l'Université de Dschang » A N'OUVRIR
QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

6- RECEVABILITE DES OFFRES

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de **deux cent quarante mille (240 000) Francs CFA** délivrée par une Institution financière agréée par le Ministre chargé des Finances.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur,

conformément au listing prévu au point 3.1 du Règlement de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

7- PRINCIPAUX CRITERES D'EVALUATION

7-1 Critères éliminatoires

- 1°- Dossier administratif incomplet ;
- 2°- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3°- Dossier ayant obtenu moins de soixante-dix pour cent (70%) de « oui » dans l'évaluation des critères essentiels.
- 4°- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- 5°- Non-conformité d'un équipement.

7-2 Critères essentiels

L'offre technique de chaque soumissionnaire sera évaluée suivant une notation binaire sur les critères suivants :

- 1°- Présentation de l'offre ;
- 2°- Capacité de préfinancement : accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- 3°- Fournitures similaires réalisées ;
- 4°- Personnel ;
- 5°- modalités de livraison.

Seules les offres techniques qui auront obtenu au moins 70% de « oui » à l'issue de cette évaluation seront retenues pour la suite de la procédure.

8 – OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres sera effectuée le **13 octobre 2016 à 11 heures précises**, dans la Salle des Actes du Rectorat de l'Université de Dschang, par la **Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de l'Université de Dschang**, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

9 - ATTRIBUTION

La Lettre Commande est attribuée au Soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée, est le moins disant.

10 - DELAI DE LIVRAISON

Le délai de livraison ne devra pas excéder deux (02) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le début d'exécution de la fourniture.

Ampliations :

- Journaux habilités à recevoir les annonces légales ;
- ARMP (pour publication dans le Journal Des Marchés Publics)
- Commission Interne de Passation des Marchés UD
- AC/Uds
- CFS/Uds
- SIC/UDS
- Affichage
- Chrono
- Archives

Dschang, le 08 septembre 2016

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG



Pr. Roger TSAFACK NANFOSSO